



Bourses d'études pour les bibliothécaires souhaitant poursuivre une formation complémentaire à l'étranger

La coopérative Service Suisse aux Bibliothèques soutient la formation professionnelle continue des bibliothécaires dans des bibliothèques à l'étranger et entend ainsi promouvoir le domaine bibliothécaire suisse.

Vous avez peut-être déjà eu envie d'élargir vos connaissances professionnelles par un séjour prolongé dans une bibliothèque à l'étranger, d'acquérir une expérience précieuse et d'en faire profiter vos collègues dans votre bibliothèque actuelle ? Mais vous n'en aviez peut-être pas les moyens financiers ?

La coopérative octroie des bourses d'études aux collaboratrices et collaborateurs des bibliothèques suisses qui souhaitent compléter leur formation à l'étranger et verse des contributions individuelles entre CHF 5'000 et CHF 20'000 pour des séjours à l'étranger de plusieurs mois.

Conditions de participation

Vous pouvez déposer une demande de bourse si vous remplissez les conditions suivantes :

- Taux d'occupation : au moins 40 %
- Formation professionnelle «Bachelor of Information Science», «Master of Science FHO in Information Science», «Agent/e en information documentaire CFC» ou une formation équivalente

Contenu de la demande

- Dossier comprenant votre curriculum vitae, la description de votre poste actuel, une lettre de motivation et budget
- Présentation de votre lieu de travail actuel et de la bibliothèque à l'étranger
- Confirmation écrite de la bibliothèque à l'étranger
- Les documents peuvent être envoyés par correspondance au: Service Suisse aux Bibliothèques, Zähringerstrasse 21, Case postale, 3001 Berne ou par courriel à info@sbd.ch

Cette possibilité vous intéresse? Vous trouverez également de plus amples informations dans le règlement : www.sbd.ch/a-propos-de-nous/cooperative-et-bourses-de-la-cooperative

Pour toutes questions supplémentaires, veuillez contacter Mme Nina Adelmeyer / Mme Kathrin Reinhardt,

T 031 306 12 01